

Département de l'Urbanisme
Place du Marché, 2 à 4000 Liège
Agent traitant : Jamila FORMA

Maîtres COEME, MICHEL, DEPREZ et PIRET
Rue Ferdinand Nicolay, 700
4420 TILLEUR (LIEGE)

Liège, le 21 août 2024

Vos réf. :
Nos réf. : NOT/142048 G

Objet : Lettre d'information notariale
Situation : rue Sous-les-Vignes 11 à 4000 Sclessin
Référence cadastrale : Sclessin (27) section A n° 47X
Propriétaire : Consorts CAVESTRO

Maîtres,

En réponse à votre demande d'informations notariales réceptionnée en date du 30 juillet 2024 relative au bien mentionné ci-dessus, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial.

Informations extraites du portail cartographique du Groupement d'informations géographiques :

Parcelle concernée	Division: LIEGE 27 DIV/OUGREE 1 DIV/ Section: A Numéro: A 47 X INS: 62063 Surface calculée: 4.33 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR): Rue Sous-les-Vignes 11 , 4000 Liège
Plan de secteur	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> LIEGE 2 Zone(s) d'affectation: Habitat (98% soit 4.25 ares) Aménagement communal concerté (2% soit 0.08 ares) <u>Surcharges du plan de secteur</u> <u>Prescriptions supplémentaires</u> Prescription supplémentaire : Non



	<p>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur Infrastructures en avant-projet ou projet : Non</p> <p>Périmètres des avant-projets et projets : Non</p>
Guides Régionaux d'Urbanisme	<p>Parcelle située en GRU - Anciennement Zones Protégées en matière d'Urbanisme : Non</p> <p>Parcelle située en GRU - Anciennement Périmètres de Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural: Non</p> <p>Parcelle située en GRU - Enseignes et dispositifs de publicité: Oui</p> <p>Code carto: 62063-REP-0001-01</p> <p>Libellé: Liège</p> <p>Historique dossier: arrêté du 15/11/1990, arrêté du 06/09/1991</p> <p>Liendoc: Ici</p> <p>Parcelle située en GRU - Qualité acoustique des constructions: Non</p>
Guides Communaux d'Urbanisme	<p>Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non</p> <p>Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Oui</p> <p>Code carto: 62096-RCB-0007-01</p> <p>Libellé: Règlement relatif à la distribution d'eau</p> <p>Historique dossier: arrêté du 29/10/1909 (Conseil communal (délibération))</p> <p>Liendoc: Ici</p> <p>Code carto: 62096-RCB-0005-01</p> <p>Libellé: Règlement sur les bâtisses et les constructions</p> <p>Historique dossier: arrêté du 29/10/1909 (Conseil communal (délibération))</p> <p>Liendoc: Ici</p> <p>Code carto: 62096-RCB-0006-01</p> <p>Libellé: Règlement relatif aux embranchements d'égouts</p> <p>Historique dossier: arrêté du 29/10/1909 (Conseil communal (délibération))</p> <p>Liendoc: Ici</p> <p>Code carto: 62063-RCB-0002-01</p> <p>Libellé: Règlement relatif à la protection des arbres et des espaces verts</p> <p>Historique dossier: arrêté du 17/02/1984 (Ministre (arrêté))</p> <p>Liendoc: Ici</p> <p>Code carto: 62096-RCB-0008-01</p> <p>Libellé: Règlement concernant la construction et l'entretien des trottoirs</p> <p>Historique dossier: arrêté du 29/10/1909 (Conseil communal (délibération))</p> <p>Liendoc: Ici</p>
Schéma de Développement Communal	Parcelle située en SDC - Anciennement Schéma de Structure communaux: Non
Permis d'Urbanisation	Parcelle située dans un permis d'urbanisation (anc. lotissement): Non
Rénovation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non
Préemption en Amercœur:	La parcelle se trouve dans le périmètre de préemption en Amercœur: NON Sans Objet
Revitalisation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
Sites à réaménager (SAR)	Parcelle située dans un SAR: Non
Périmètre de reconnaissance économique	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non
Schéma d'Orientation local	Parcelle concernée par un SOL: Oui
	Code carto: 62063-RUE-0006-01
	Code service: Null
	Libellé: Sclessin-Horloz (100% soit 4.33 ares)
	Historique dossier: arrêté ministériel du 27/02/2014 entré en

	vigueur le 31/05/2014 Liendoc: Ici
Périmètre de remembrement urbain	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non
Zones d'assainissement	2 type(s) de zone(s) : Collectif (RAC) Collectif (RAC)
Aléa d'inondation Attention, les aléas "très faible" sont à consulter uniquement sur carte (échelles inférieures au 1:25.000). Cette catégorie ne peut être complétée automatiquement dans cette fiche.	La parcelle n'est située dans aucune zone
Axe de ruissellement concentré	Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Non Parcelle située à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré: Oui
Zone de prévention des captages (SPW)	Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non
Parc naturel	Parcelle située dans un parc naturel: Non
ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)	Sélection située dans un PIP: Non Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non
Zone Natura 2000	Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000
Zone Natura 2000 (100m)	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000
Wateringue	Parcelle contenant une wateringue: Non
Canalisations de gaz Fluxys	Parcelle traversée par une canalisation 'Fluxys': Non Canalisation 'Fluxys' à une distance inférieure à 250 mètres: Non
Seveso	Localisation ponctuelle des entreprises SEVESO: Non Zones contours des entreprises SEVESO: Non Zones vulnérables provisoires SEVESO: Non Zones vulnérables SEVESO: Non
Banque de données de l'Etat des Sols:	Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Oui Code couleur: Pêche % d'affectation: 100% soit 4.33 ares Lien vers la BDES: ICI Signification des couleurs: ICI Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non
Zones de consultation obligatoires du sous-sol	La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines La parcelle n'a pas une présence de puits de mines La parcelle a une présence potentielle d'anciens puits de mines La parcelle n'a pas une présence de minières de fer La parcelle n'a pas une présence de karst
Cavité souterraine d'intérêt scientifique	Parcelle située dans une cavité: Non
Eboulement	Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non
Patrimoine - Biens classés et zones de protection	Parcelle contenant un monument classé : Non Parcelle contenant un site classé : Non Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non Parcelle contenant un site archéologique classé : Non Parcelle contenant une zone de protection : Non
Inventaire du patrimoine immobilier culturel:	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non
Carte archéologique	La parcelle est concernée par la carte archéologique : Non

Chemin de Grande Communication (Liège)	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non
Modifications à l'atlas de la voirie vicinale	Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non
Modifications à l'atlas de la voirie vicinale (Source:SPW)	Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non
Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non
Bruit des aéroports wallons (Charleroi et Liège)	Parcelle non située dans une zone de bruit PDLT Parcelle non située dans une zone de bruit PEB
Plan de redéveloppement durable des quartiers, confluence Ourthe/Vesdre, risque majeur, îlots à déconstruire:	La parcelle est concernée : NON
Données AIDE:	La parcelle est traversée par un ouvrage: NON La parcelle est traversée par un égout: NON La parcelle est traversée par un collecteur: NON La parcelle est traversée par un ruisseau canalisé: NON

Informations Ville de Liège :

Permis d'urbanisme après le 01/01/1977	N°63299 octroyé le 21/12/1995 pour abattre des arbres, N°71726 refusé le 24/11/2005 pour construire un immeuble avec deux appartements, N°72408 octroyé le 14/9/2006 pour construire un immeuble de trois appartements
Permis unique ou intégré	Non
Déclaration urbanistique préalable (DUP)	Non
CU2 de moins de deux ans	Non
Certificat de patrimoine valable	Non
Procès-verbal	V0709097 envoyé le 19/9/2007 pour Non respect du permis d'urbanisme n° 72408: Les linteaux "brique sur champs" n'ont pas été réalisés. La pierre de taille sur le pourtour de la porte d'entrée n'a pas été placée. Les terres déplacées sont toujours entassées à l'arrière du bâtiment

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations générales importantes qui se trouvent en dernière page de ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Maîtres, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LE COLLEGE,

Pour le Directeur général,
Le Directeur délégué

Renaud KINET-POLEUR

Pour le Bourgmestre,
L'Echevine déléguée,

Christine DEFRAIGNE